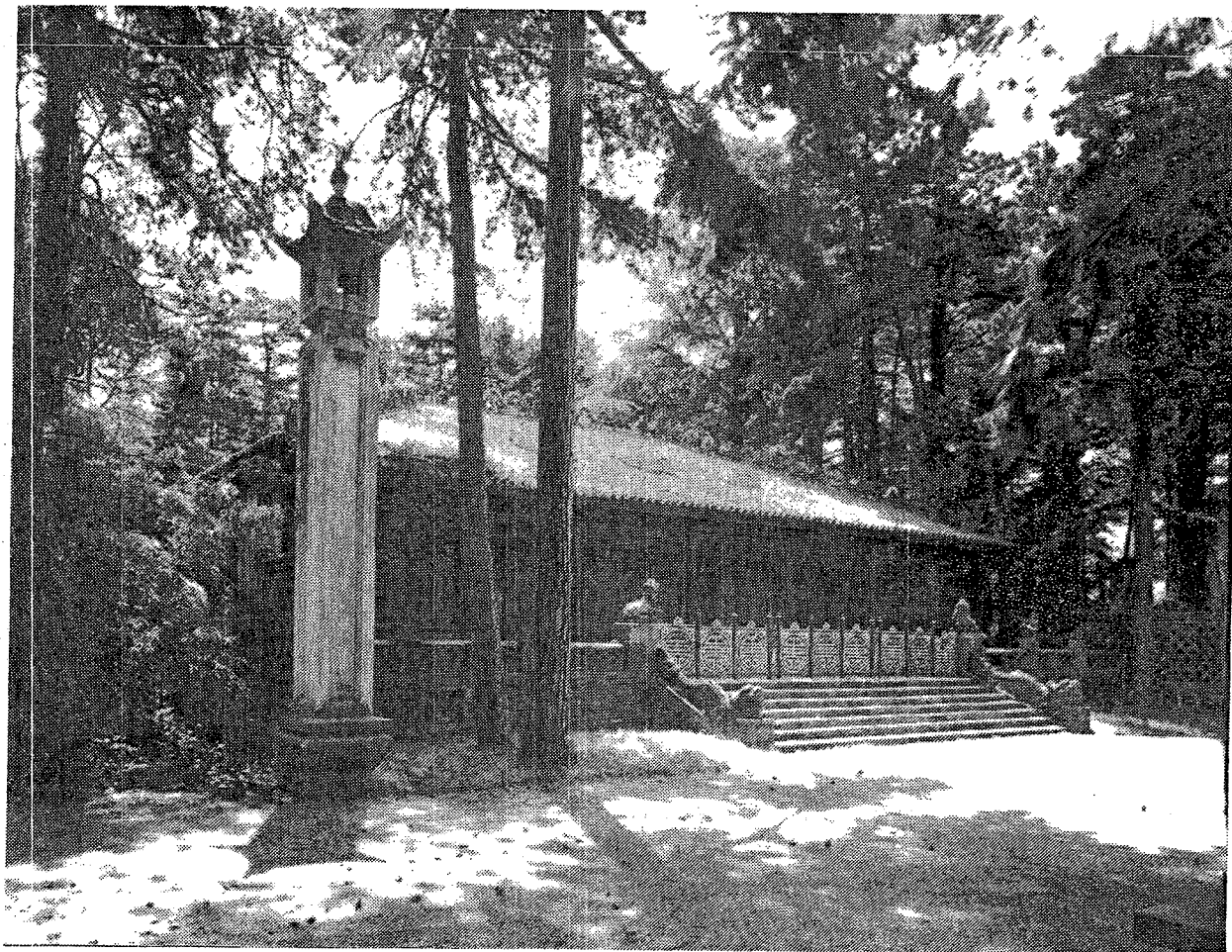


De la difficulté, en Europe, d'être et de demeurer asiatique:

LE CAS DU TEMPLE DE NOGENT-SUR-MARNE

(édifice connu sous le nom de "Temple du Souvenir Indochinois")



la façade antérieure du Temple, donnant sur l'esplanade
(cliché: J.B. VIALLES (c) 1981 Inventaire général, S.P.A.D.E.M.)

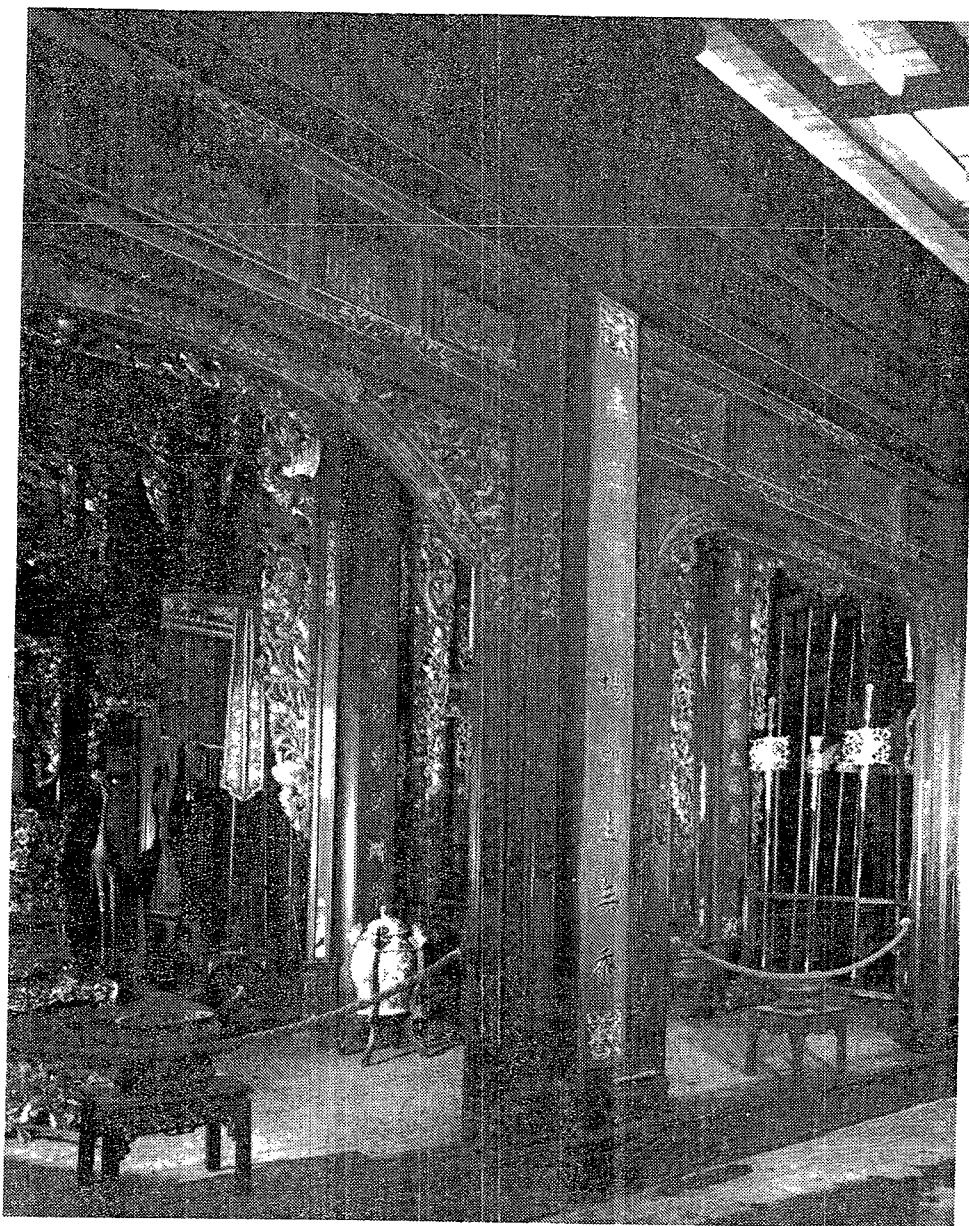
A l'origine, le Temple du Souvenir Indochinois était un "dinh", maison commune d'un village vietnamien; au début du siècle, sans doute peu après sa construction par des artisans de Cochinchine, cet édifice est transporté en France, où il figure - parmi de nombreux témoins d'une architecture provisoire vouée à la destruction après la fête - aux deux premières expositions coloniales organisées en France au XXe siècle: celle de Marseille (1906) et celle de Nogent-sur-Marne (1907) (1).

L'ancien "dinh" est ensuite un salon de thé, puis sert d'hôpital pour les troupes fournies par ce qui constituait alors l'Empire français. Afin de perpétuer le souvenir des Indochinois "morts pour la France" lors de la Première Guerre Mondiale, le "dinh" devient un "dên" ou temple commémoratif; il est désormais désigné sous le nom de "Temple du Souvenir Indochinois" et, chaque année, le 2 novembre, s'y déroule une cérémonie du souvenir.

Par le soin apporté à son architecture, à son décor, à son mobilier, ce monument - véritable perle de l'Asie - aurait mérité, de la part des professionnels et des amateurs, une attention particulière. Une autre caractéristique aurait dû lui valoir un traitement d'exception, justifié par sa valeur inestimable: c'était le seul monument d'Europe à être authentiquement asiatique.

Certes, les châteaux historiques d'Europe sont encore riches d'objets asiatiques, dont l'authenticité est incontestable (vases, paravents, commodes...), mais les monuments d'inspiration extrême-orientale sont beaucoup

(1) entre les Deux Guerres Mondiales, deux autres expositions coloniales se sont tenues en France, la première de nouveau à Marseille (1922), la seconde, qui est la plus connue, à Paris (1931).



le sanctuaire, vu depuis la galerie antérieure
(cliché: J.B. VIALLES (c) 1981 Inventaire général, S.P.A.D.E.M.)

plus rares; en outre, ils ne sont que des pastiches, le pavillon chinois du quartier de Laeken (Bruxelles, Belgique), par exemple.

Pendant près de vingt ans, malgré de multiples cris d'alarme émanant du monde associatif et en dépit des mesures dites "de protection" prises au titre de la réglementation relative aux monuments historiques, la situation courtelinesque du Temple du Souvenir Indochinois n'a guère évolué; l'apathie - et le cloisonnement - des administrations ont longtemps laissé les choses en l'état...et, un triste jour d'avril 1984, l'irréparable a été accompli: le joyau est parti en fumée.

L'analyse de cette histoire affligeante, qui est à méditer, interpelle tous les défenseurs du patrimoine, parfois désarmés - face à certaines pesanteurs - par l'inefficacité de la réglementation.

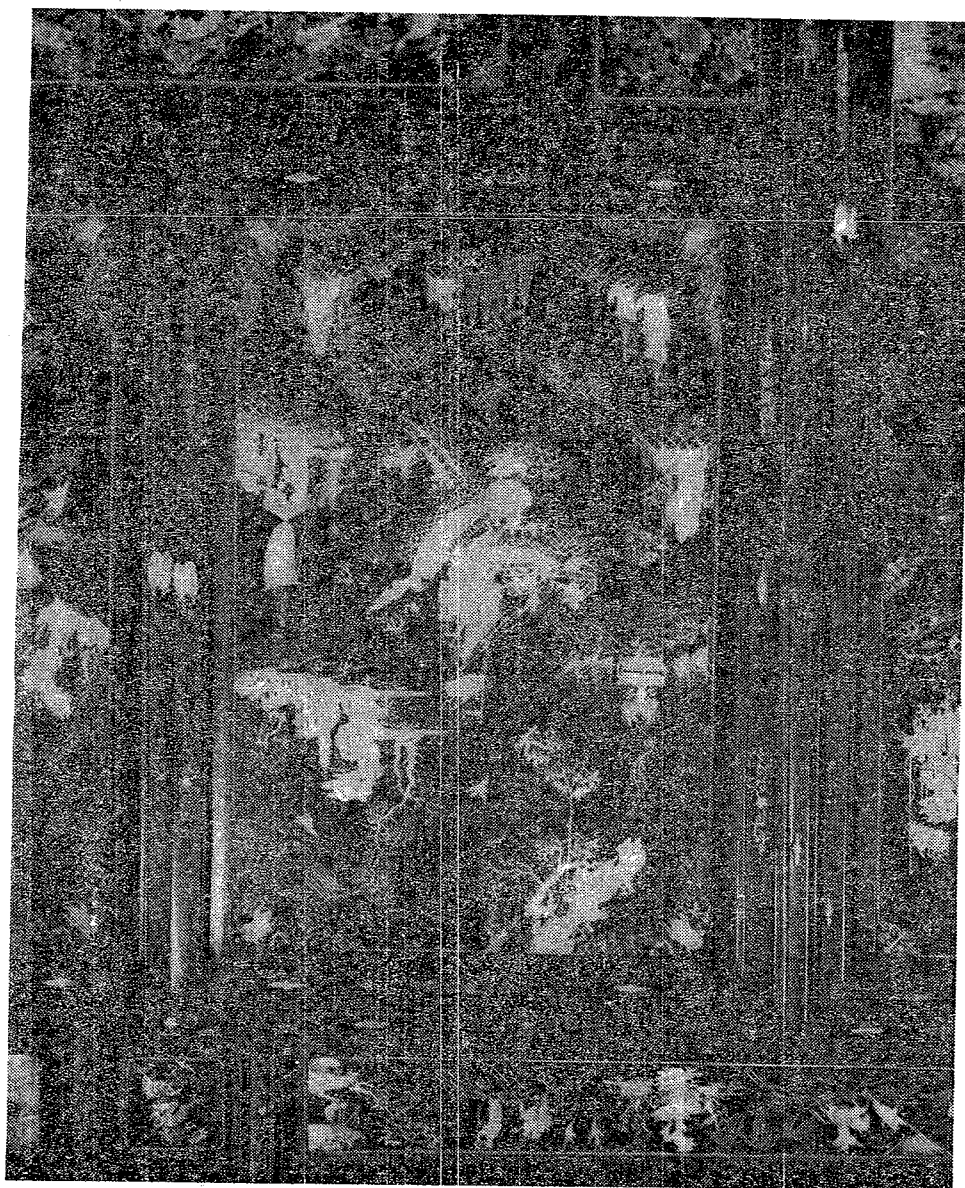
Bernard JAVAULT
ancien Président de l'Union R.E.M.P.ART.
(Paris, France)

Bibliographie:

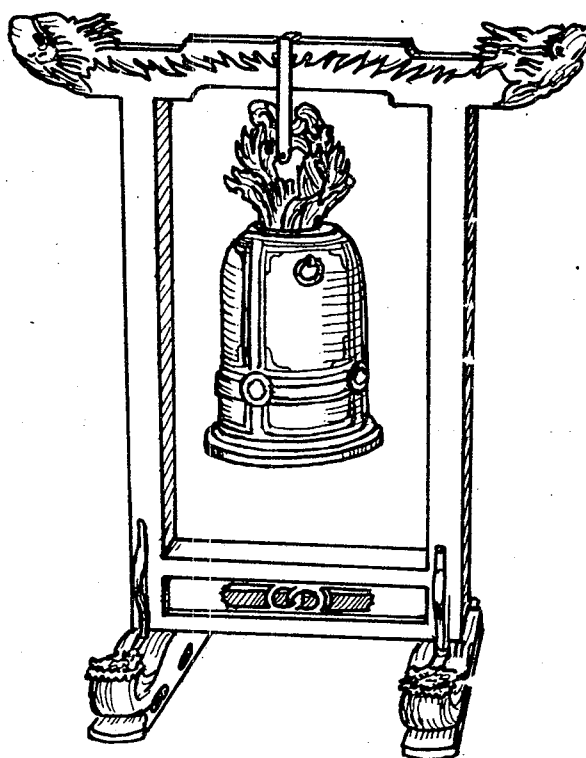
.ANGLADETTE (A.) "Le Temple du Souvenir Indochinois au Jardin Colonial", article publié dans la revue "Bois et forêts des Tropiques" n° 206 - 4e trimestre 1984 - p. 81 à 88.

.ARAGON (I.) "Le Temple du Souvenir Indochinois de Nogent-sur-Marne", mémoire de maîtrise de vietnamien soutenu à l'Institut national des langues et civilisations orientales (I.N.A.L.C.O.). Paris. 1983. 123 p. (dactylographié).

.JAVAULT (B.) "Un lieu de mémoire: le Temple de Nogent-sur-Marne" (à paraître en 1988).



détail d'un panneau de l'un des behuts meublant le Temple
(cliché: J.B. VIALLES (c) 1981 Inventaire général, S.P.A.D.E.M.)



gong en bronze en forme de cloche

(dessin: J.C. TOURRETTE, d'après photo: J.C. TOURRETTE)

The difficulty, in Europe, to be and to stay an Asian:

THE CASE OF THE TEMPLE OF NOGENT-SUR-MARNE

(building known as "Temple of Indo-chinese's memorie")

ABSTRACT

The Temple of Indo-chinese's memorie was originally a "dinh", which is a community house of a viet-nam village; in the beginning of this century, probably sometimes after its construction by cochinchinese craftsmen, this building is transfered to France, where it stands- among many witnesses of temporary architecture doomed to be destructed after the feast -at the two first colonial exhibitions organised in France during the twentieth century: those of Marseille (1906) and Nogent-sur-Marne (1907).

Regarding to the care taken to its architecture, design and furniture, this monument - real asian jewel - should have deserved a particular attention by professionals and amateurs. As the only asian monument of Europe, it should have received an exceptional consideration due to its priceless value.

During nearly twenty years, in spite of many alarming claims of the associative mouvement and regardless of so called "protectionnal" measures taken according to the regulation related to historical monuments, the rather "vaudevillesque" situation of the Temple of Indo-chinese's memorie hasn't changed much; the apathy, the compartmentation of the administrations were responsible of a long stagnant situation...and, on a sad day of april 1984, the irretrievable loss occured: the jewel disappeared in the flames.

The analysis of this painfull story, which must be meditated, challenges all the patrimony's protectors, who are sometimes defenceless-in front of a certain heaviness-by the inefficiency of the regulation.

Bernard JAVALT
former President of Union R.E.M.P.ART.
(Paris, France)

De la difficulté, en Europe, d'être et de demeurer asiatique:

LE CAS DU TEMPLE DE NOGENT-SUR-MARNE

(édifice connu sous le nom de "Temple du Souvenir Indochinois")

RESUME

A l'origine, le Temple du Souvenir Indochinois était un "dinh", maison commune d'un village vietnamien; au début du siècle, sans doute peu après sa construction par des artisans de Cochinchine, cet édifice est transporté en France, où il figure - parmi de nombreux témoins d'une architecture provisoire vouée à la destruction après la fête - aux deux premières expositions coloniales organisées en France au XXe siècle: celle de Marseille (1906) et celle de Nogent-sur-Marne (1907).

Par le soin apporté à son architecture, à son décor, à son mobilier, ce monument - véritable perle de l'Asie - aurait mérité, de la part des professionnels et des amateurs, une attention particulière. Une autre caractéristique aurait dû lui valoir un traitement d'exception, justifié par sa valeur inestimable: c'était le seul monument d'Europe à être authentiquement asiatique.

Pendant près de vingt ans, malgré de multiples cris d'alarme émanant du monde associatif et en dépit des mesures dites "de protection" prises au titre de la réglementation relative aux monuments historiques, la situation courtelinesque du Temple du Souvenir Indochinois n'a guère évolué; l'apathie - et le cloisonnement - des administrations ont longtemps laissé les choses en l'état...et, un triste jour d'avril 1984, l'irréparable a été accompli: le joyau est parti en fumée.

L'analyse de cette histoire affligeante, qui est à méditer, interpelle tous les défenseurs du patrimoine, parfois désarmés - face à certaines pesanteurs - par l'inefficacité de la réglementation.

Bernard JAVAULT
ancien Président de l'Union R.E.M.P.ART.
(Paris, France)